EPREUVE ORALE DE GEOSCIENCES

ENS: PARIS

Coefficient: 30

MEMBRE DE JURY : Saint-Clair DUJON

L'oral du second concours de géosciences a donné lieu cette année à l'interrogation de deux étudiants.

Une particularité de cette épreuve, qui s'est encore bien vérifiée, est la très grande hétérogénéité des connaissances des candidats dans le domaine des géosciences, ce qui est normal étant donnée la diversité des parcours précédant le concours.

L'épreuve consiste en :

- question de "cours" (préparation au tableau d'environ 30 minutes et exposé d'environ 30 minutes régulièrement interrompu par des questions de l'examinateur). La question de cours porte sur des notions très générales de géologie. Si besoin est, par exemple lorsqu'il apparaît que la question n'a pas été traitée en cours sous le libellé donné, le candidat est aidé et orienté par l'examinateur.
- épreuve de réactivité face à des objets (roches, cartes, diapositives) afin de tester la curiosité scientifique, la culture générale, l'intérêt pour la discipline, le bon sens, l'esprit de synthèse.

Dans cette épreuve orale, on cherche à tester les capacités des candidats à observer correctement et à construire des réponses argumentées plutôt que l'étendue de leurs connaissances effectives en géologie de niveau premier cycle universitaire. Une bonne connaissance de la géologie est un facteur très favorable pour la réussite de cette épreuve.